

## LES IPR FONT LEUR SHOW

**Tels Cyrano de Bergerac dans sa célèbre tirade du nez, nos bons IPR ont décidé de faire lors des journées de formation des variations sur le thème de la réforme du collège :**

**Prévenant :** « La réforme ne changera rien à ce que vous faites déjà »

**Faussement naïf :** « Ça prend moins de temps de préparer des cours à plusieurs que seul. »

**Hypocrite :** « L'AP fonctionne mieux en classe à 28 qu'à effectifs réduits. »

**Flatteur :** « Il n'y a pas de sous pour payer toutes les réunions, mais comme vous êtes de bons fonctionnaires, on sait que vous les ferez. »

**Cavalier :** « En fait les EPI et L'AP c'est pour faire

évoluer certaines pratiques pédagogiques qui ne sont pas adaptées aux élèves les plus en difficultés. »

**Méprisant :** « Les profs de SVT, sciences physiques, techno sont experts dans leur discipline, ils deviendront experts dans les deux autres pour enseigner l'EST. De toutes façons à cet âge-là les élèves ne font pas la différence entre un caillou mort et un caillou vivant. »

**Militaire :** « Les profs passeront plus de temps au collège, les chefs d'établissement feront des emplois du temps à trous pour des concertations en dehors des cours. »

**Agressif :** « Estimez-vous heureux d'avoir un travail. »

Mais outre qu'il s'exprimait en alexandrins, Cyrano avait le sens de l'honneur... Il « ne sortirait pas avec, par négligence, un honneur chiffonné, des scrupules en deuil ». Ce n'est pas le cas des IPR et des chefs d'établissement à l'heure actuelle : ils savent tous que la réforme du collège est ingérable, mais ils pensent à leur carrière... Nous faire marcher droit devient un objectif vital, impulsé par certains recteurs via des menaces de sanctions disciplinaires ou financières et activement relayé sur le terrain. Le mépris des collègues est devenu tel que, lorsqu'un IPR ne peut pas venir à une formation, il n'en avertit pas l'établissement où il est attendu... Il faut dire que c'est dur de se lever le samedi matin !

Alors tant pis si les élèves ont moins d'heures de cours, des contenus appauvris, dans des classes toujours aussi chargées. Tant pis si des options disparaissent, si des profs enseignent des disciplines jamais étudiées, s'ils se noient dans des réunions à n'en plus finir, s'ils n'arrivent pas à refaire toutes leurs préparations en un été.

Pourquoi accepter plus longtemps cette comédie ? Favoriser l'installation de cette réforme par des stratégies individuelles n'évitera ni les suppressions de postes, ni les burn-out, ni la baisse du niveau de nos élèves. Pour obtenir enfin l'abrogation de la réforme et la reprise de discussions sur un autre projet, unissons nos forces !

### TOUS EN GRÈVE LE 26 JANVIER

Et comme Cyrano nous pourrions dire :

« Mais je marche sans rien sur moi qui ne reluise,  
Empanaché d'indépendance et de franchise ;  
Je fais, en traversant les groupes et les ronds,  
Sonner les vérités comme des éperons. »

### Sommaire

Édito	p.1
Rapport d'activité académique	p.2 et p.3
Rapport financier académique	p.4
Expression des courants de pensée	p.5
Elections internes FSU	p.6
Grève nationale mardi 26 janvier	p.7
Congrès nationaux et académiques : vote	p.8

*Ce dossier a été réalisé par l'équipe du S3 de Besançon*

Mensuel de la section académique  
19 avenue Edouard Droz - 25000 Besançon  
ISSN0399 774x CPPAP 0920 S 05578  
Tel. : 03 81 47 47 90 Fax : 03 81 47 47 91  
courriel : s3bes@snes.edu  
Site : www.besancon.snes.edu

Directeur de la publication : Isabelle GUILLAUME  
Conception, réalisation par IMC - Besançon



## Sur le terrain

Dans la continuité du dernier congrès, le SNES académique a poursuivi ces deux dernières années un important travail de terrain. Avec les sections départementales, les représentants SNES sont allés à la rencontre d'un maximum de collègues sur leur lieu de travail. Des dizaines d'heures syndicales ont été animées un peu partout afin de développer le maillage syndical au plus près de la réalité des établissements et de leurs correspondants (S1). Ce travail doit continuer pour renforcer les sections d'établissement qui sont la particularité et la clé de voûte de notre syndicat. C'est à partir du S1 que se construit toute l'action du SNES telle que nous l'entendons : à partir des préoccupations et des aspirations de la profession.

Ce lien avec les collègues est également très présent avec les permanences tenues à la section académique (S3) du lundi au vendredi. L'accueil téléphonique ou physique, les échanges par courriels permettent des réponses rapides aux questions. Le site internet académique ([www.besancon.snes.edu](http://www.besancon.snes.edu)), la Newsletter mise en place en 2013, les bulletins académiques thématiques ou les publications départementales telles que la Lettre du SNES 70, sont également des outils facilitant la diffusion de l'information. Enfin, à l'exemple de la section départementale de Haute-Saône (S2), le SNES académique est depuis peu sur Twitter. Ce moyen de communication devra sans doute être davantage utilisé. La question se pose aussi de la mise en place d'un compte Facebook pour la section académique...

## Action

Avec la préparation de la loi de refondation de l'école, l'académie a vu la mise en place d'une pseudo-concertation. Le SNES a fourni des outils pour y porter ses revendications et condamner l'école du socle. C'est dans le même esprit que des représentants du SNES académique ont participé aux Assises de l'éducation prioritaire.

Par les différentes grèves avec des manifestations nationales, régionales ou départementales, le SNES a porté les exigences des personnels : rôle de l'école, moyens, conditions de travail... Avec la FSU, le SNES a pris sa part dans les actions sur les salaires et les pensions. Malheureusement la mobilisation, dans un contexte de division syndicale, n'a pas été à la hauteur des enjeux.

Le SNES est présent dans toutes les instances départementales et académiques.

La section académique, en lien étroit avec les sections départementales, suit avec méthode tout le processus

de préparation de rentrée du rectorat. Nous en rendons compte auprès des syndiqués. Les élus des CA peuvent ainsi suivre leur DGH avec plus de facilité. Les S2 sont en effet présents dans les Comités Techniques Départementaux et les Conseils Départementaux où la situation des collèges est étudiée.

De l'insertion professionnelle aux questions éducatives, la Région voit ses compétences s'élargir à chaque réforme territoriale. Cela a nécessité un travail renforcé au sein de la FSU, par exemple avec les camarades FSU de Pôle emploi. De nouvelles instances régionales déterminantes prennent le pas sur certaines prérogatives du recteur (carte des formations). La FSU est souvent la seule organisation à y porter des revendications sur l'élévation nécessaire des qualifications, plus particulièrement en direction des jeunes, et pour des arbitrages les plus favorables possibles aux formations publiques sous statut scolaire. Le SNES agit avec la FSU pour que les personnels et leurs représentants soient présents dans tous les espaces de discussion de la carte des formations. À la Région, au rectorat, toutes nos interventions rappellent la priorité qui doit être donnée au secteur public ►►►



►► Au CTA, comité technique académique, nous sommes très vigilants quant au maintien de l'offre de formation sur toute l'académie et nous intervenons sur l'ensemble des dossiers de la formation.

À l'occasion de la mise en place des Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), les militant(e)s du SNES ont rejoint ces instances au plan académique et départemental. Conditions de travail des personnels handicapés, risques psycho-sociaux (en particulier pour les professeurs de STI2D), conditions de travail des TZR : les enjeux de leurs travaux depuis deux ans sont importants pour le second degré, et le SNES y a pris toute sa place.

## Formation syndicale

Plusieurs stages ont été organisés lors de la mandature afin d'informer, de mobiliser et de débattre avec les collègues. Le stage sur la réforme du collège a d'ailleurs été un moment fort de cette fin d'année avec plus de 100 inscrits. Sinon, et la liste n'est pas exhaustive, des stages de formation syndicale ont été organisés en direction des personnels CPE, des collègues non-titulaires, des responsables d'établissement, des fonctionnaires stagiaires, des élu(e)s des personnels...



## Carrière



Ces trois dernières années ont été l'occasion de luttes récurrentes dans le domaine de l'emploi. Depuis le gel de l'indice en 2010, les opérations de carrière : avancement d'échelon, accès au grade hors-classe, sont les seules possibilités d'augmentation du salaire, elles sont donc attendues avec impatience par les

personnels. En ce qui concerne l'avancement d'échelon, le SNES-FSU fait depuis trois ans des statistiques concernant la notation pédagogique, élément de barème essentiel. Ces statistiques comparant les disciplines, le type de poste (TZR ou pas), le type d'établissements, le lieu, sont fournies tous les ans au rectorat pour dénoncer les retards d'inspection et l'inéquité de traitement. Une

amélioration de la situation a pu être constatée cette année, même s'il y a encore beaucoup de travail.

L'accès à la hors-classe des certifiés est l'exemple même qu'il ne faut jamais baisser les bras. après des années de lutte contre un barème privilégiant le mérite à outrance, après avoir utilisé toutes les armes qui étaient les nôtres : boycott des instances, courriers répétés au Recteur, audience, intervention des représentants du SNES national auprès du ministère... l'année 2015 nous a enfin permis de voir évoluer positivement le barème de classement des candidats à l'accès à la hors-classe.

Le mouvement des personnels est également une période intense en terme de travail car ce dernier se fait en plusieurs phases : information aux personnels, notamment les stagiaires à l'ESPE, discussions avec le rectorat afin de travailler sur les critères définissant les barèmes, vérification des vœux et barèmes de tous les candidats à mutation, travail sur les affectations à titre définitif, ainsi que les affectations des TZR.

## Perspectives

Le défi est d'assurer un renouvellement et une continuité des équipes militantes, des établissements jusqu'au S3, en veillant également à assurer une plus grande mixité (de genres, mais aussi de catégories, d'origine géographique, etc.) à laquelle nous tenons beaucoup. Dans le contexte actuel, l'implication de nouveaux militants est difficile. Comme les associations et les partis politiques, le syndicalisme peine à trouver des collègues prêts à s'investir dans le travail militant alors que l'analyse et l'action syndicale restent plus que jamais indispensables. Le SNES devra en particulier être vigilant face « au nouveau management » susceptible de mener à des formes de discrimination syndicale ou de harcèlement à l'encontre des personnels. Dans sa volonté d'être au plus près des collègues et du terrain, la section académique sera particulièrement attentive à ces situations.

À l'issue de ce dernier mandat nous constatons une baisse du nombre de syndiqué(e)s de 46 soit un peu plus de 4 % : 1084 adhérents fin 2013 ; 1038 fin 2015 ! Cette tendance n'est pas spécifique à l'académie, l'engagement syndical au long cours n'étant plus vraiment d'actualité, et ceci alors même qu'une majorité de la profession se reconnaît dans nos mandats...

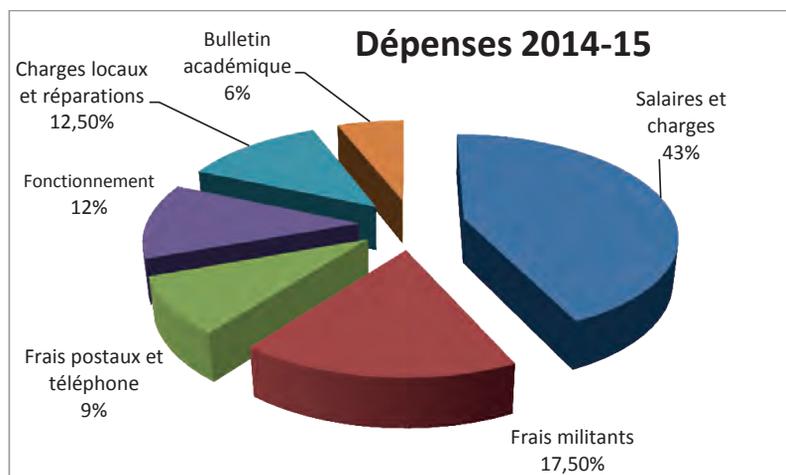
Cette situation a bien entendu des conséquences financières sur nos recettes. Le budget de la section académique, qui ne vit quasi exclusivement que des cotisations de ses adhérent(e)s -cf. tableau ci-dessous- accuse donc une baisse, compte tenu que 40 % des cotisations sont encaissées, le reste étant reversé au national.

### Evolution des dépenses sur les deux exercices

Dépenses	2013-14		2014-15	
Salaires et charges	36 416,65 €	39,5%	37 758,36 €	43%
Frais militants	16 079,44 €	17,5%	15 324,70 €	17,5%
Frais postaux et téléphone	15 138,00 €	16,5%	8 032,54 €	9%
Fonctionnement	9 682,64 €	10,5%	10 497,31 €	12%
Charges locaux et réparations	9 576,84 €	10,5%	10 805,94 €	12,5%
Bulletin académique	4 756,20 €	5,5%	5 046,88 €	6%
<b>Total</b>	<b>91 649,77 €</b>	<b>100%</b>	<b>87 465,73 €</b>	<b>100%</b>

Recettes	2013-14		2014-15	
Part cotisations restant au S3	77 347,42 €	99,5%	75 525,77 €	96,5%
Subventions	0,00 €	0%	2 500,00 €	3,2%
Autres	440,40 €	0,5%	238,13 €	0,3%
<b>Total</b>	<b>77 787,82 €</b>	<b>100%</b>	<b>78 263,90 €</b>	<b>100%</b>

	2013-14	2014-15
<b>Bilan</b>	<b>-13 861,95 €</b>	<b>-9 201,83 €</b>



Le tableau des dépenses montre un déficit structurel dont une grande partie est due à des dépenses incompressibles : salaires et charges sociales. Nous avons choisi de privilégier l'emploi en conservant l'option de l'accueil optimal des adhérent(e)s, d'où la présence d'une secrétaire à temps plein.

Nous avons pu jusqu'à ce dernier exercice combler les déficits, ce à quoi nous continuerons à nous attacher pour les années à venir. Pour nous aider à réaliser cet objectif, **réadhérez, faites adhérer !**

## Perséverer !



Depuis le congrès de 2014, les conditions de travail des personnels se sont dégradées : toujours pas de revalorisation salariale, une gouvernance des établissements qui devient catastrophique et un manque total d'ambition pour la jeunesse. Au lieu des mesures attendues pour lutter contre l'échec scolaire, on préfère le camoufler en abdiquant toute exigence dans les contenus enseignés et en transformant les enseignants en animateurs sommés de plus en plus de participer à des réunions sans aucun intérêt et qui ne sont que chronophages ... Les classes restent surchargées, les remplacements problématiques.

Dans ce contexte, le SNES a dû lutter sur plusieurs fronts : contre un gouvernement dont le projet pour l'École n'est pas à la hauteur mais aussi pour mobiliser des collègues de plus en plus résignés et désabusés. Le SNES, avec la FSU, a été à l'initiative de toutes les mobilisations, notamment contre la réforme du collège ; mais l'unité syndicale est devenue quasi impossible, certaines organisations servant maintenant de relais au gouvernement, y compris dans ses projets les plus nuisibles.

Le courant de pensée Unité & Action reste pourtant déterminé à rechercher les mobilisations les plus larges afin de poursuivre la lutte pour une transformation de l'École et donc une transformation sociale. Dans l'académie, ses militants continueront à travailler avec toutes les tendances du SNES, à œuvrer pour le

renouvellement des équipes et à intégrer de nouveaux syndiqués dans les différentes instances. Le SNES académique poursuivra ses efforts sur deux axes : un travail au plus près du terrain de visites d'établissements et de reconstruction des collectifs, ainsi qu'une action méthodique en faveur des carrières, des salaires et des conditions de travail.

**Unité & Action appelle donc à voter POUR les rapports d'activité et POUR les rapports financiers.**

Pour Unité & Action académique : Jean-Pierre Billot, David Caillet, Cyril Couturier, Jean-Marc Delcourt, Nathalie Faivre, Laure Flamand, Sylviane Gutierrez, Laurent Lecuyer, Christel Pellier, Philippe Piguet, Sandrine Rayot, Philippe Violet, Benoit Vuillaume

## Etat d'urgence dans l'éducation



En 2012 Hollande l'avait promis : l'éducation serait la « priorité » du nouveau gouvernement. Or, la politique de rigueur dans l'éducation nationale s'accroît. Depuis l'installation de la nouvelle ministre, les propositions en matière d'éducation dans le secondaire sont catastrophiques : en dépit des promesses, les créations de postes ont été ridicules, les suppressions de postes se sont poursuivies. La ministre a

continué la politique de dégradation de l'école, qui a atteint son paroxysme avec la « réforme du collège » : une réforme imposée sans concertation, dans le plus grand mépris des personnels, l'Administration n'hésitant pas à menacer les enseignants pour s'assurer de leur collaboration ; une réforme qui est menée au pas de charge, sans d'autre logique que celle de réduire le nombre de postes ; une réforme qui accroîtra la surcharge de travail sans aucune compensation ; une réforme qui n'est ni réalisable ni souhaitable, pour les personnels comme pour les élèves.

Que dire alors de l'amélioration des conditions d'enseignement, tant attendue ? La réforme du statut des enseignants, qui a augmenté notre charge de travail et déréglé nos métiers, n'y répond certainement pas. La réforme du collège, faite à moyens constants, ne permettra ni d'alléger les effectifs, ni de travailler en groupes réduits. Et que dire de la revalorisation du salaire des enseignants, tant promise ? Le gouvernement se cache toujours derrière l'argument fallacieux de la dette, du déficit public et de la crise pour ne pas y répondre. Refrain seriné depuis des années et que le gouvernement actuel reprend en cœur, alors qu'il fait cadeau de 20 milliards de crédits d'impôts au grand patronat, et que le budget de l'état est amputé de 80 milliards d'évasion fiscale, et de quelques 200 milliards de niches fiscales... Sans parler de la dette illégitime, et des discours de Macron qui voit dans le fonctionnaire un paresseux au statut protégé.

La rentrée 2016 laisse aussi présager de profondes difficultés dans notre académie, qui a déjà perdu 200 postes environ ces dix dernières années. Il est clair que nous avons tous constaté que le taux d'élèves par classe baissait, 30 élèves au collège et 35 en lycée devenant la norme pour chaque établissement... Il est clair aussi que le nombre des remplaçants est pléthorique dans l'académie pour n'avoir pas besoin d'enseignants supplémentaires. Dans une société qui se paupérise de plus en plus, où le démantèlement des services publics, et en particulier de l'école, se poursuit, l'éducation a plus que jamais besoin d'un syndicat encore plus combatif. Le SNES doit contribuer, avec l'ensemble des acteurs de l'éducation, à la mise en place d'un calendrier d'actions, au-delà de l'appel intersyndical du 26 janvier, permettant la construction d'un rapport de force afin de faire aboutir des revendications vitales pour l'éducation comme pour l'ensemble de la société.

**L'école émancipée appelle à voter pour le rapport d'activité académique et à s'abstenir sur le rapport d'activité national.**

Signataires : Léonie Bargot, Stéphane Grégoire, Mohamed Mokrani, Bruno Robert, Brigitte Vuitton



Lors des élections FSU 2015, le taux de participation a été de 32.6 % contre 47.4 lors de la précédente consultation, en 2012. Le problème du mode de consultation au sein de la fédération finira bien par se poser avec une telle érosion.

Les grands équilibres n'ont pas changé : le pourcentage de voix en faveur des rapports d'activité et financier reste à peu près le même. Si le pourcentage de voix pour la tendance majoritaire (UA) s'est tassé, cela n'a pas été au profit de la deuxième tendance (EE), mais d'autres très minoritaires.

	Orientation fédérale nationale 2015									Orientation fédérale nationale 2012								
	Inscrits	Votants	Bl./nuls	Expr.	U&A et sans tendance	ÉÉ	Émanc.	URIS	FU	Inscrits	Votants	Bl./nuls	Expr.	U&A	ÉÉ	Émanc.	URIS	FU
25	540	184	9	175	111	45	9	4	6	537	263	13	250	158	71	11	4	6
39	230	76	7	69	54	10	1	4	0	265	141	3	138	124	12		2	
70	230	76	1	75	62	3	5	4	1	262	119	7	112	102	5	2	3	
90	113	27	0	27	22	4	0	1	0	130	43	1	42	35	4	2	1	
Acad.	1113	363	17	346	249	62	15	13	7	1194	566	24	542	419	92	15	10	6
%		32.6			72.0	17.9	4.3	3.8	2.0		47.4			77.3	17	2.8	1.8	1.1

	Rapport d'activité fédérale nationale 2015					Rapport d'activité fédérale nationale 2012				
	exprimés	pour	contre	abstention	refus de vote	exprimés	pour	contre	abstention	refus de vote
25	166	126	8	29	3	260	184	9	59	8
39	71	58	2	11	0	135	108	2	25	0
70	76	53	1	22	0	119	96	3	18	2
90	27	21	1	5	0	43	36	0	7	0
Acad.	340	258	12	67	3	557	424	14	109	10
%		75.9	3.5	19.7	0.9		76.1	2.5	19.6	1.8

	Fenêtre «Syndicalisme»			Fenêtre «Education»		
	A	B	exprimés	A	B	exprimés
25	79	36	115	68	49	117
39	35	8	43	26	18	44
70	26	23	49	30	18	48
90	18	6	24	15	9	24
Acad.	158	73	231	139	94	233
%	68.4	31.6		59.7	40.3	



# MARDI 26 JANVIER

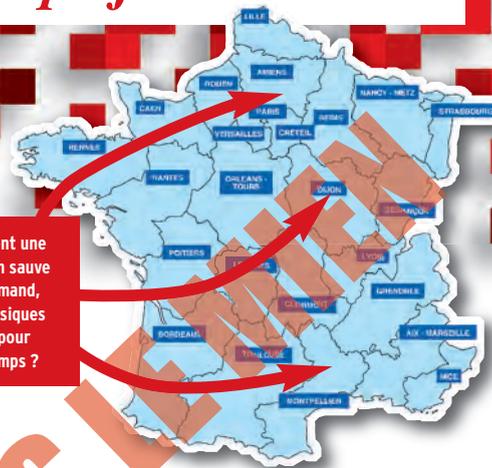


# GRÈVE NATIONALE

*Pour obtenir l'abrogation de la réforme et la reprise des discussions pour un autre projet*

**Les formations l'ont montré : derrière la com', c'est le grand vide pédagogique, la bureaucratisation et la volonté de mettre la profession au pas.**

**Ici on maintient une bilangue, là on sauve le poste d'allemand, de lettres classiques ou de techno, pour combien de temps ?**



Prendre connaissance des nouveaux programmes de Sixième-Cinquième-Quatrième-Troisième

Obtenir de petits groupes (ou pas !)

Choisir les manuels (s'il y a les crédits)

Déterminer qui travaille en barrette avec la segpa

Déterminer le projet AP de l'établissement (contenu, intervenants, nombre d'heures en Cinquième-Quatrième-Troisième)

Établir la progression disciplinaire en Cinquième-Quatrième-Troisième

Décider des enseignements de complément (LCA, LVER)

Préparer les nouveautés du DNB, dont l'oral

Déterminer un contenu pour l'année de Sixième en lien avec les professeurs des écoles

Déterminer qui va au conseil école collège, aux conseils de cycle 3, au conseil pédagogique. Y participer (ou pas).

Choisir les nouveaux modèles de bulletin de Sixième, et de Cinquième-Quatrième-Troisième

Préparer l'évaluation des domaines du socle

Soumettre le tout au vote du CA



Ne pas jeter sur la voie publique

## En lycée comme en collège...

# TOUS EN GRÈVE

## MARDI 26 JANVIER 2016

Informations sur les rassemblements dans l'académie de Besançon :

consultez le site académique [www.besancon.snes.edu](http://www.besancon.snes.edu)

## Rapports d'activité et financier nationaux et académiques : que chacun s'exprime



Dans le cadre de la préparation du prochain congrès national qui aura lieu à Grenoble, chaque syndiqué(e) est invité(e) à se prononcer sur les rapports d'activité et financier nationaux et académiques. Ce scrutin donne l'occasion, depuis le congrès de Marseille en avril 2014, de revenir sur deux années d'activité et d'actions syndicales, de jeter un regard en arrière pour mieux examiner le présent et tracer des perspectives pour demain.

**Le scrutin sera ouvert mercredi 20 janvier 2016 dans chaque section d'établissement (S1)** (les personnels retraités, les TZR rattachés, les adhérent(e)s des sections de moins de 5 syndiqué(e)s, ceux/celles des établissements sans S1 et des CIO recevront le matériel de vote par correspondance à leur adresse personnelle). **Il sera clos impérativement le mercredi 10 février.** Il ne pourra être clos avant cette date que si tous les syndiqué(e)s de l'établissement ont voté. **Le vote est individuel à bulletin secret.**



### Chaque syndiqué(e) émet sur le même bulletin :

- un vote sur le rapport d'activité national (Cf. Suppl. à l'US N°757, 19 décembre 2015),
- un vote sur le rapport financier national (idem),
- un vote sur le rapport d'activité académique, (Cf. présent bulletin académique),
- un vote sur le rapport financier académique (idem).

**Cas général. Le matériel électoral** (bulletins, listes des inscrit(e)s, procès-verbal de dépouillement, liste d'émargement et enveloppes) **est transmis par la section académique.** Le bulletin de vote est mis sous double enveloppe : l'enveloppe intérieure ne porte aucune indication, l'enveloppe extérieure, cachetée, porte le nom et la signature de l'intéressé(e). Chaque électeur(trice) remet sa double enveloppe dans l'urne et signe ensuite la liste d'émargement où figurent son nom et sa catégorie.

**Cas particuliers.** Les syndiqué(e)s qui sont dans l'impossibilité de mettre eux/elles-mêmes le bulletin dans l'urne et de signer la feuille d'émargement (absence, congés) prennent contact avec la section académique pour envoi du matériel de vote par correspondance à leur adresse personnelle. **Date limite de retour mercredi 10 février.**

**L'organisation du vote** dans chaque S1 est assurée et contrôlée par une commission de plusieurs membres de la section d'établissement où sont de droit représentés les divers courants de pensée qui peuvent s'y manifester. Cette commission assure le dépouillement du vote.

**Transmission des résultats.** Le secrétaire d'établissement transmet à la section académique **le procès-verbal de dépouillement et la liste d'émargement à la clôture du scrutin.** La commission académique de dépouillement se réunira dans les locaux du SNES-FSU le mardi 8 mars.

Sont électeurs tous les syndiqué(e)s à jour de leur cotisation. Pour les cotisations tardives, les trésoriers de S1 transmettent les adhésions à la section académique le 10 février au plus tard. Toute prise en compte par un S1 du vote d'un(e) collègue non électeur(trice) entraîne l'annulation du scrutin pour cet établissement. En cas de litige appel peut être fait auprès de la commission de dépouillement de la section académique.

Contact : Philippe Piguet : 03.81.47.47.90, s3bes@snes.edu

### Message de votre S3

Accès au corps des agrégés : liste d'aptitude 2016.  
Le dossier de candidature, CV statutoire et lettre de motivation, est à saisir à partir de l-Prof entre le 4 et le 27 janvier 2016.

Davantage d'informations via :

<http://www.snes.edu/Les-supplements-carrieres-salaires-mutation-TZR-retraites-concours.html>  
<http://www.snes.edu/Bilan-de-la-CAPN-2015-acces-au-corps-des-agreges-par-liste-d-aptitude.html>

Bulletin académique - SNES - BESANCON  
ISSN 0399 774x - CPPAP 0920 S 05578 - 19 av. Droz - 25000 Besançon  
DISPENSÉ DE TIMBRAGE BESANCON CTC  
DISTRIBUÉ PAR LA POSTE  
DÉPOSÉ LE 15/01/2016

**P**  
**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE